



Charte d'engagement réciproque au PONT CHATEAU HANDBALL Pour l'adhérent de plus de 18 ans

Le projet social et sportif du Pont-château Handball intègre la participation de tous afin de ne pas considérer le club comme un espace de simple consommation sportive.

Notre projet social et sportif définit un de ses objectifs autour de la construction d'un individu autonome. Pour que le club vive il faut développer un esprit bénévole en tant que joueur amateur, dirigeant et entraîneur. Il s'agira de s'investir dans la vie du club.

CHARTRE D'ÉTHIQUE DU CLUB.

- Respecter et suivre scrupuleusement les consignes du club.
- Accueillir chaleureusement l'adversaire.
- Avoir un comportement exemplaire au bord du terrain.
- Respecter l'arbitre, quelle que soit sa décision.
- S'engager à protéger les adversaires et les arbitres en cas de conflit.
- Ne pas commettre de tricherie administrative.
- Laisser les vestiaires propres à domicile et à l'extérieur.
- Participer aux diverses réunions.
- Etre garant de l'image du club.

Merci et bonne saison à tous.....

Pour tout adhérent de plus de 18 ans, cette annexe complète la Charte du jeune joueur.

La personne de plus de 18 ans du Pont-château Handball reconnaît et assume que son exemplarité pour les jeunes du club est primordiale et agit en conséquence, sur le terrain et dans la vie du club.

Ce qui induit que :

Chaque joueur DOIT en premier lieu, pour la vie du club, aider à l'animation de celui-ci :

Cocher au moins une case : Lotos Vide-grenier
Intégrer une commission

En outre, à la signature de sa licence, il peut choisir une fonction, pour bénéficier d'une réduction de 50% du prix de sa licence :

- Dirigeant responsable d'une équipe jeune.
- Entraîneur d'une équipe jeune.
- Arbitre.

Enfin nous imposons de manière stricte, l'obligation d'assurer le rôle de responsable de salle (accueil des équipes et gestions des matchs) 2 à 3 fois par saison ainsi que le rôle de capitaine de soirée (responsable du rangement, nettoyage et fermeture du gymnase après les soirées) 1 à 2 fois par saison. Ces plannings seront mis en place dès septembre.

Si chaque joueur s'investit à un de ces niveaux de bénévolat, le club vivra et progressera et nous construirons une histoire commune.

Toutes les formations techniques (arbitrage, animateur) et administratives inhérentes à la gestion d'un club sont possibles et réglées par le club.

Le joueur majeur doit :

- Respecter l'entraîneur et les dirigeants : horaires, comportement, langage, tenue de sport,...
- Tenir la table de marque, arbitrer au besoin les équipes jeunes.
- Respecter ses partenaires, adversaires et arbitres.
- N'apporter aucun produit dopant, ni alcool, ni substance interdite pendant les matchs et les entraînements.
- Régler toute amende reçue à titre individuel en provenance de la FFHB, la Ligue de handball ou le CD44 pour attitude antisportive, grossièreté ou autre.

En tant qu'adhérent, j'ai bien entendu la possibilité d'exprimer mon désaccord le cas échéant auprès des responsables du club: on a le droit de ne pas être d'accord mais toujours sans recours à la violence.

Je dois aussi véhiculer un esprit de fair-play et respecter l'image du club, venir supporter les autres équipes du club et encourager tous les joueurs et joueuses du Pont-château handball dans un esprit exemplaire, de respect des adversaires et des arbitres.

Fait à Pontchâteau le : ____ / ____ / ____

Signature:

Le Président : Ludovic LE BAGOUSSE

Le Joueur :